

COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
B.P. 7049 OUAGADOUGOU
TEL. (226) 30.67.58 / 59

C.I.L.S.S

PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL
B.O. BOX 7049 OUAGADOUGOU
FAX : (226) 30.72.47

**PROGRAMME SPECIAL DE
COOPERATION OCI/CILSS/BID
EN FAVEUR DU SAHEL**

**TABLEAU RECAPITULATIF
DES PROJETS**

(Document de Synthèse)

DESCRIPTIF DU PROGRAMME SPECIAL DE COOPERATION OCI/SAHEL/BID

I. JUSTIFICATION

Depuis deux décennies, le Sahel subit une sécheresse persistante, qui, conjuguée à l'action anthropique a profondément perturbé l'équilibre de l'écosystème, avec comme conséquence manifeste la dégradation du milieu physique, dont la famine, la malnutrition et un fort taux de mortalité en constituent les corollaires.

Ces conditions très précaires périodiquement accentuées par des invasions massives d'acridiens qui réduisent considérablement les récoltes, compromettant dangereusement les efforts de développement des pays sahéliens dont l'économie repose principalement sur l'agriculture et l'élevage.

Aussi, le CILSS, dans le cadre de sa mission, aide les Etats membres à sensibiliser la Communauté Internationale et à mobiliser les aides extérieures pour juguler les effets néfastes des conditions climatiques et stimuler le développement économique de la région sahélienne au bénéfice des populations.

C'est dans ce contexte que le Comité de Solidarité Islamique avec le Sahel, organe politique de coopération de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) avec les peuples du Sahel à consenti en 1992 une aide d'un montant global de 180 millions de dollars US pour la mise en oeuvre d'un programme d'urgence bâti autour de l'hydraulique et de la sécurité alimentaire.

Toutefois, la mise en oeuvre de ce premier programme qui s'inscrivait surtout dans le cadre d'une situation d'urgence (très court terme) ne fut pas sans difficultés (mobilisation difficile de fonds, procédures de mise en oeuvre inadaptées, manque de coordination entre bailleurs d'une part et entre bailleurs et bénéficiaires d'autre part, etc.).

Aussi, un nouveau programme a-t-il été conçu avec l'appui de la BID pour s'inscrire dans la durabilité (5 ans).

II. OBJECTIFS

Ce programme conçu pour matérialiser la solidarité de la Oumah Islamique envers les peuples du Sahel à travers l'OCI, a comme objectif principal de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales du Sahel.

III. DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme comprenant 13 projets régionaux et des projets nationaux est articulé autour de cinq (5) axes suivants :

- gestion rationnelle des ressources en eau ;
- sécurité alimentaire (Agriculture - élevage) ;
- gestion des ressources naturelles : lutte contre la désertification ;
- protection intégrée des cultures ;
- formation.

3.1. Gestion rationnelle des ressources en eau (Action intégrée de réhabilitation, de valorisation des points d'eau existants et de création de nouveaux points d'eau).

Malgré les résultats satisfaisants obtenus dans les pays sahéliens dans le cadre de la Décennie Internationale de l'Eau et de l'Assainissement (DIEPA), des contraintes majeures subsistent pour la satisfaction complète des besoins en eau d'alimentation des populations rurales et du bétail.

* Résultats attendus

- un outil de planification pour une expérience et une gestion rationnelle des ressources en eau est conçu au niveau de tous les pays ;
- des systèmes performants de maintenance des moyens d'exhaure sont mis en place dans tous les pays ;

- toutes les régions défavorisées du Sahel ont une couverture satisfaisante de leurs besoins en eau.
- responsabilisation des Communautés rurales pour la gestion des points d'eau.

3.2. Sécurité Alimentaire

*** Problématique**

La sécurité alimentaire au Sahel éphémère ou chronique a de tout temps été liée à l'évolution d'une pluviométrie capricieuse. Cette situation d'insécurité permanente est aggravée par une accélération du phénomène d'urbanisation (due à une désertion des milieux ruraux), à l'afflux des réfugiés et aux fréquentes attaques (invasions) acridiennes qui réduisent considérablement les récoltes

Pour assurer une garantie permanente de sécurité alimentaire et éviter les lancements répétés d'appel « SOS » à la Communauté Internationale, il faut appuyer les Etats dans la mise en oeuvre concrète de leurs politiques de sécurité alimentaire, en mettant en place un dispositif permanent de Prévention et de Gestion, des crises alimentaires tant au niveau régional qu'au niveau sous-régional.

*** Résultats attendus**

- la production agricole et la productivité sont accrues par l'utilisation de semences de qualité et la promotion des cultures irriguées ;
- les politiques de stockage sont améliorées par une rationalisation de la gestion des stocks de sécurité et grâce à la mise en place d'un fonds de sécurité alimentaire au niveau régional et national ;
- les effectifs du cheptel au Sahel, de même que la transformation des produits de l'élevage et la promotion des échanges régionaux sont mieux maîtrisés.

3.3. Gestion des Ressources Naturelles/Lutte contre la Désertification.

La lutte contre la désertification au Sahel est un préalable incontournable dans la recherche du bien-être des populations rurales sahéliennes et pour le développement à long terme des économies des pays sahéliens.

Aussi, des stratégies de lutte contre la désertification pour une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles sont-elles conçues et mises en oeuvre.

Les activités prévues dans le cadre du programme visent à soutenir les différentes actions menées au niveau régional et national.

* Résultats attendus

- le milieu écologique est réhabilité par la reconstitution du capital dégradé pour permettre d'améliorer la production et de créer des sources de revenus pour les populations rurales (lutte contre l'ensablement : création de ceinture verte, lutte contre l'érosion hydrique, etc.) .
- les terroirs villageois et communautés rurales sont mieux gérés grâce à la mise en oeuvre des schémas directeurs d'aménagement des ressources naturelles .
- la consommation de bois de feu est réduite grâce à la diffusion de nouvelles technologies d'utilisation de l'énergie domestique (foyers améliorés, gaz, énergie solaire).

3.4. Défense des cultures

Au Sahel, pour lutter contre les ennemis des cultures qui contribuent énormément à la baisse des productions agricoles, on fait encore beaucoup appel à l'usage des pesticides dont ni les qualités, ni les quantités requises ne sont encore totalement maîtrisées par les pays sahéliens, ce qui cause d'énormes préjudices aux populations et à l'environnement ; de même que le danger d'un invasion acridienne généralisée à l'échelle de tous les pays islamiques d'Afrique et du Moyen-Orient est réel si la menace n'est pas endiguée au niveau du Sahel.

Les actions proposées permettront de renforcer les services nationaux de protection des végétaux, de stimuler la recherche dans le domaine et de contribuer au renforcement du dispositif du système d'alerte précoce dans le cadre de la lutte antiacrédiennne.

* Résultats attendus

- le comportement des prédateurs est mieux surveillé grâce à des actions de recherche et de formation ;
- la qualité des pesticides utilisées pour combattre les ennemis des cultures et leurs effets sur l'environnement est mieux contrôlée ;
- le contrôle phytosanitaire des produits agricoles et matériel végétale importée et assuré ;
- la formation des paysans sahélien en protection des cultures est assurée.

3.5. Formation

La mise en oeuvre des projets et programmes de développement du Sahel aux plans national et régional requiert des compétences humaines nombreuses et bien formées dans les différents domaines, techniques en matière de gestion des ressources Naturelles/lutte contre la désertification et de sécurité alimentaire. Chaque Etat membre du CILSS n'a pas les ressources propres suffisantes pour mettre en place dans ses structures universitaires nationales les cycles d'enseignement techniques tels ceux de l'agrométéorologie, de l'hydrologie et de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Aussi il a été nécessaire pour ces Etats de prendre des initiatives communautaires.

* Résultats attendus

- ✓ renforcement des capacités nationales en cadres et techniciens supérieurs spécialisés ;
- ✓ amélioration des compétences des cadres nationaux ;
- ✓ promotion en collaboration avec les ressources institutionnelles ou individuelles nationales de la formation ou perfectionnement des cadres scientifiques ;
- ✓ augmentation de la capacité d'exécution des organisations rurales.

IV. GESTION (COORDINATION, SUIVI ET EVALUATION) DU PROGRAMME SPECIAL DE COOPERATION OCI/CILSS/BID.

4.1. Organisation du Programme

Le programme, d'une durée de cinq (5) ans, comprend des projets régionaux avec des composantes nationales. Une approche de réalisation en 3 tranches d'un montant de 170 millions de dollars chacune a été retenue pour faciliter la mobilisation du financement du Programme et démarrer son exécution de façon effective dans les meilleurs délais.

Le succès du programme de coopération OCI/SAHEL/BID dépend d'un ensemble de facteurs dont le plus important est celui lié à la mobilisation des partenaires, l'implication des bénéficiaires dans son exécution et surtout une bonne organisation dans sa gestion (coordination, suivi/évaluation et une bonne circulation d'informations).

Les résultats assez mitigés du premier programme d'aide sont assez édifiants à ce sujet.

En effet, sa mise en oeuvre a rencontré de grandes difficultés liées à une absence de coordination et de suivi au niveau des donateurs et des récipiendaires. Depuis la réunion du Comité de solidarité à BAGHDAD, ce dernier ne s'est plus occupé du suivi du programme. Il en a résulté une absence totale de coordination avec comme conséquence :

- ◆ la mobilisation difficile des fonds et des retards dans l'exécution des différents projets ;
- ◆ l'aide alimentaire parfois inadaptée ;
- ◆ les procédures de mise en oeuvre inadaptés particulièrement en ce qui concerne le volet hydraulique mis en oeuvre par la GTZ ;

- ◆ le manque d'information au niveau national et régional sur certaines parties du programme, lié à une marginalisation des services nationaux et régionaux dans l'exécution du programme.

Le nouveau programme de coopération doit par conséquent tirer les leçons de l'insuffisance de la coordination du premier programme. Il doit se référer à la structure de coordination que la BID avait mis en place à Niamey dans le cadre de son Programme d'urgence au bénéfice du Sahel d'un montant de 50 millions de dollars US.

Ce nouveau programme doit en outre s'inspirer de la grande expérience du CILSS dans la gestion de plusieurs projets régionaux, tels le Programme Régional Solaire, le Programme Régional Gaz Butane, le Programme AGRHYMET, etc...

La BID, le CILSS et l'OCI mettront en place les mécanismes de coordination, de suivi et évaluation les plus efficaces possibles, en collaboration avec tous les partenaires.

4.2. Procédures de gestion

(signature des conventions de financement, suivi-évaluation, gestion des fonds).

- Les conventions de financement seront suivies par le CILSS, la BID et les différents bailleurs de fonds, conformément à la résolution 11/6-E(IS) de la Conférence au Sommet des Souverains, Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OCI tenue à Dakar du 5 au 12 décembre 1991 qui spécifie que le CILSS et la BID apportent « tout le soutien à l'élaboration et à l'exécution du programme spécial » et conformément à la Résolution n° 16/27/CM/92 dans laquelle les Etats membres du CILSS donnent mandat à leur Organisation pour les représenter dans l'élaboration, la mise en oeuvre, le suivi et la gestion du dossier. Le CILSS représenté par son Secrétaire Exécutif signe avec chaque Etat membre un accord ou protocole définissant les conditions et modalités d'exécution des volets nationaux de la composante régionale du Programme de Coopération OCI/SAHEL.
- Le CILSS et la BID seront chargés de l'évaluation périodique de l'état d'avancement du programme et rendront compte au Secrétaire Général de l'OCI.

- c) Les fonds sur subvention seront gérés par la Banque Islamique de Développement selon ses procédures. L'exécution et le suivi du Programme seront assurés par la Banque Islamique de Développement et le CILSS.

A cet effet, l'agence d'exécution (le CILSS) Bénéficiera d'un appui institutionnel.

V. RESSOURCES

Le financement du programme se fera pour l'essentiel sous forme de subvention (par les Etats membres du Comité Islamique de Solidarité), de prêts concessionnels (par les institutions de financement) et en nature. Toutes les bonnes volontés soucieuses, du développement du Sahel sont mises à contribution (Pays membres de l'OCI, Institutions financières arabes, Islamiques, ONG, Privés, etc.).

Le montant global est estimé à 431.169.000 dollars US répartis en trois phases de 210.703, 150.609 et 69.849 dollars U.S respectivement entre subvention et prêt.

La répartition du financement par domaine s'établit environ comme suit :

- Ressources en Eau	:	179.000.000 Dollars US
- Sécurité Alimentaire	:	199.500.000 Dollars US
- Lutte contre la Désertification	:	40.000.000 Dollars US
- Protection des Végétaux	:	8.644.000 Dollars US
- Formation	:	3.214.000 Dollars US
- frais de Gestion (2 %)	:	8.623.000 Dollars US

Les tableaux ci-joints illustrent les différentes répartitions du coût global par domaine, mode de financement et par pays.

TABLEAU I

COUT GLOBAL DU PROGRAMME REPARTI PAR TRANCHE ET PAR MODE DE FINANCEMENT (1.000 US Dollars)

DOMAINE DE FINANCEMENT	TRANCHE I	TRANCHE II	TRANCHE III	TOTAL	%
1. SUBVENTION	121.804	80.672	41.351	243.827	55
2. PRET	88.899	69.937	28.498	187.334	45
3. SOUS TOTAL	210.703	150.609	69.849	431.161	100
Frais de Gestion 2 %					8.623

Coût Total du Programme : 439.784.000 Dollars U.S.

TABLEAU RECAPITULATIF II
PAR NATURE DE PROJET (REGIONAL ET NATIONAL) ET PAR TRANCHE

NATURE DES PROJETS	MODE DE FINANCEMENT ET COUT (1.000 U.S)									TOTAL	
	TRANCHE I			TRANCHE II			TRANCHE III				
	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total		
I. PROJETS REGIONAUX	42.653	-	42.653	17.435	-	17.435	-	-	-	60.100	
II. PROJETS NATIONAUX PAR PAYS											
* Burkina Faso	9.000	16.278	25.278	4.894	20.172	25.066	4.410	3.000	7.410	57.754	
* Cap Vert	6.332	4.000	10.332	-	3.755	3.755	-	-	-	14.087	
* Gambie	8.000	8.000	16.000	8.040	0	8.040	5.000	-	5.000	29.040	
* Guinée Bissau	6.295	4.000	10.295	694	4.524	5.218	-	-	-	15.513	
* Mali	8.924	18.840	27.764	10.471	19.160	29.631	8.600	4.800	13.400	70.795	
* Mauritanie	8.432	3.176	11.608	5.009	-	5.009	4.565	-	4.565	21.182	
* Niger	14.831	15.651	30.482	6.969	3.755	10.724	-	-	-	41.206	
* Sénégal	8.887	5.752	14.639	8.233	10.390	18.623	4.500	13.496	17.996	51.252	
* Tchad	8.450	13.202	21.652	18.927	8181	27.108	14.276	7.202	21.478	70.240	
Total	121.804	88.899	210.703	80.672	69.937	150.609	41.351	28.498	69.849	431.169	

Frais de Gestion (Coordination, suivi/évaluation, études complémentaires et autres frais) 2 % = **8.280.000 \$ U.S.**

TABLEAU III

**VOLET REGIONAL DU PROGRAMME SPECIAL
DE COOPERATION OCI/CILSS/BID**

MODE DE FINANCEMENT : SUBVENTION (1.000 \$ U.S)

DOMAINES	TITRE ET N° DES PROJETS	TRANCHE I	TRANCHE II	TOTAL
RESSOURCES EN EAU	1. Projet Régional de Promotion de l'Energie Solaire au Sahel (PRS)	12.000	12.000	24.000
SECURITE ALIMENTAIRE	2. Projet Régional de Prévention et de Gestion des crises alimentaires au Sahel (PREGEC)	2.000	-	2.000
	3. Projet Régional de Promotion des Femmes Rurales Sahéliennes dans l'irrigation	7.100	-	7.100
	4. Projet Régional de la Recherché sur les Ressources Phylogénétiques au Sahel	4.260	-	4.260
	Sous total	13.360		13.360
LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	5. Projet Régional de Promotion de l'Energie Domestique au Sahel (PRPED)	5.435	5.435	10.870
PROTECTION DES VEGETAUX	6. Projet Régional de la Promotion de la Protection Phytosanitaire Intégrée des Végétaux au Sahel	8.644	-	8.644
FORMATION	7. Techniciens Supérieurs en Agrométéorologie 8. Ingénieurs en Agrométéorologie 9. Techniciens Supérieurs en Hydrologie 10. Ingénieurs en Hydrologie 11. Gestion des Ressources Naturelles et de l'Environnement 12. Appui au Centre de Documentation du Centre AGRHYMET	415 596 560 620 910 113	- - - - - -	415 596 560 620 910 113
DOMAINES	13. Mobilisation des bourses de Formation	-	-	-
	Sous total	3.214		3.214
	TOTAL GENERAL	42.653	17.435	60.088

Total Subvention des Projets Régionaux : 60.100.000 \$ US

* N.B. La mobilisation des bourses pour le financement des formations au Centre AGRHYMET (Fiche de Projet N° 13), vise à pérenniser ces formations. A ce titre, il est souhaitable que l'octroi des bourses soit fait de façon continue. Le nombre de bourses est laissé à l'appréciation des partenaires, qui agiront chacun selon ses moyens et domaine d'intérêt. Les coûts unitaires des différentes bourses sont consignés dans la fiche de projet à titre indicatif

TABLEAU IV

**VOLET NATIONAL DU PROGRAMME
SPECIAL DE COOPERATION
OCI/CILSS/BID (Projets Spécifiques)**

(1.000 \$ US)

PAYS SAHELIENS	MODE DE FINANCEMENT		TOTAL
	Subvention	Prêt	
1. Burkina Faso	18.304	39.450	57.754
2. Cap-Vert	6.332	7.775	14.087
3. Gambie	21.040	8.000	29.040
4. Guinée Bissau	6.989	8.524	15.513
5. Mali	27.995	42.800	70.795
6. Mauritanie	18.006	3.176	21.182
7. Niger	21.800	19.406	41.206
8. Sénégal	21.620	29.642	51.262
9. Tchad	41.653	28.587	70.240
TOTAL	183.739 (49,5 %)	187.330 (50,5 %)	371.069

TABLEAU V
1 - BURKINA FASO
(Coût en 1.000 \$ U.S.)

TABLEAU VI

2- CAP-VERT

(Coût en 1.000 \$ U.S)

DOMAINE	TITRE ET N° DES PROJETS	TRANCHE I			TRANCHE II			TRANCHE III			TOTAL
		Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	
<u>RESSOURCES EN EAU</u>	1. Programme d'Hydraulique Pastorale (Iles de Santiago, Fogo, et Sao-Vicente)	5.200	-	5.200							5.200
	2. Réhabilitation et valorisation des Systèmes d'approvisionnement en eau des zones rurales.	1.132	-	1.132		-	-				1.132
<u>SECURITE ALIMENTAIRE</u>	3. Fonds National de Sécurité Alimentaire	-	4.000	4.000	-	3.755	3.755				7.755
TOTAL		6.332	4.000	10.332	-	3.755	3.755				14.087

TABLEAU VII

3 - GAMBIE

(Coût en 1.000 \$ U.S)

DOMAINE	TYPE ET N° DES PROJETS	TRANCHE I			TRANCHE II			TRANCHE III			TOTAL
		Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	
<u>RESSOURCES EN EAU</u>	1. Provision of Livestock watering facilities	2.000	-	2.000							2.000
	2. Ground water Survey of the Gambia Phase II.	1.000	-	1.000							1.000
	3. Rehabilitation and Construction of Domestic Watering Points in the Rural Areas.	-	-	-	6.040	-	6.040				6.040
<u>SECURITE ALIMENTAIRE</u>	4. Strengthening Land Development for Enhanced Contribution of Irrigated Rice in Food Self Sufficiency	-	8.000	8.000							8.000
	5. Development of Small Scale Irrigation Facilities for Women Horticultural	5.000	-	5.000				5.000		5.000	10.000
	6. Assistance to Women's group Engaged in Sheep Goat and Poultry Production	-	-	-	2.000	-	2.000				2.000
	TOTAL	8.000	8.000	16.000	8.040	-	8.040	5.000	-	5.000	29.040

TABLEAU VIII

4 - GUINEE BISSAU

(Coût en 1.000 \$ U.S)

DOMAINE	TITRE ET N° DES PROJETS	TRANCHE I			TRANCHE II			TRANCHE III			TOTAL
		Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	
RESSOURCES EN EAU	1. Création de nouveaux points d'eau, réhabilitation et renforcement des moyens d'exhaure dans les régions de Bafata et de Geba	6.295	-	6.295	-	-	-	-	-	-	6.295
SECURITE ALIMENTAIRE	2. Développement institutionnel et développement des antennes stratégiques régionales. 3. Constitution du Stock National de Sécurité Alimentaire (achat céréales + construction magasins, équipement et fonds national de sécurité alimentaire).	-	-	-	694	-	694	-	-	-	694
TOTAL		6.295	4.000	10.295	694	4.524	5.218	0	0	0	15.513

TABLEAU IX

5 - MALI

(Coût en 1.000 \$ U.S)

DOMAINES	TITRE ET N° DES PROJETS	TRANCHE I			TRANCHE II			TRANCHE III			TOTAL
		Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	
RESSOURCES EN EAU	1. Programme d'hydraulique villageoise dans Cercles de Segou, Baraoueli et Dioila.	2.278	3.000	5.278	3.000	2.000	5.000	3.000	2.000	5.000	15.278
	2. Alimentation en eau de 16 Centres ruraux par mini-adduction d'eau sommaire.	500	1.180	1.680	-	-	-	-	-	-	1.680
	3. Valorisation des points d'eau existants, construction de retenues d'eau pour irrigation et protection environnement.	-	-	-	1.000	2.660	3.660	-	-	-	3.660
	4. Suivi et protection de l'environnement et de la qualité des eaux.	490	-	490	-	1.000	-	-	-	-	1.490
	5. Maîtrise des ressources en eau de surface et de l'environnement.	622	-	622	-	-	-	-	-	-	622
	6. Aménagement de bas-fond										
	- Volet Figuiratomo	28	-	28	-	-	-	-	-	-	28
	- Volet Mana	16	-	16	-	-	-	-	-	-	16

TABLEAU IX

5 - MALI

(Coût en 1.000 \$ U.S)

DOMAINES	TITRE ET N° DES PROJETS	TRANCHE I			TRANCHE II			TRANCHE III			TOTAL
		Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	
<u>SECURITE</u> <u>ALIMENTAIRE</u>	13. Pistes rurales du programme de développement intégré ODIMO.	-	-	-	400	3.000	3.400	240	2.800	3.040	6.440
	14. Pistes rurales du programme de développement intégré de KIDAL.	960	-	960	-	-	-	-	-	-	960
	15. Aménagement des périmètres villageois dans la zone Office du Niger.	620	-	620	-	-	-	-	-	-	620
	16. Aménagement et gestion des bourgouïères.	69	-	69	-	-	-	-	-	-	69
	17. Exploitation et gestion rationnelle des ressources halieutiques du lac de Selingué.	-	-	-	120	-	120	-	-	-	120
	18. Transformation agro-alimentaire ; création d'activités artisanales/commerciales.	-	-	-	300	-	300	-	-	-	300
	19. Construction et équipement de marchés à bétail ;										
	Volet GOSSI	113	-	113	-	-	-	-	-	-	113
	Volet MENAKA	100	-	100	-	-	-	-	-	-	100

TABLEAU IX

5 - MALI

(Coût en 1.000 \$ U.S)

DOMAINES	TITRE ET N° DES PROJETS	TRANCHE I			TRANCHE II			TRANCHE III			TOTAL
		Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	
<u>SECURITE ALIMENTAIRE (SUITE)</u>	20. Aménagement 500 ha casier TIEN-KONOU et maîtrise totale de l'eau (Office Riz Segou).	356	1.500	1.856	300	1.500	1.800	-	-	-	3.656
	21. Consolidation de l'enquête agricole de Conjoncture.	-	-	-	360	-	360	-	-	-	360
	22. Aménagement périmètre irrigués dans la zone de l'Office du Niger (30.000 ha).	-	10.000	10.000	-	5.360	5.360	5.360	-	5.360	15.360
<u>LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION</u>	23. Elaboration et mise en oeuvre d'un schéma d'aménagement de territoire : zone test DIRE.	900	-	900	-	-	-	-	-	-	900
	24. Elaboration et mise en valeur d'un schéma d'aménagement de territoire : programme Menaka - Ansongo.	-	-	-	1.390	-	1.390	-	-	-	1.390
	25. Appui des jeunes aux collectivités villageoises (régions Tombouctou-Gao et Mopti).	372	-	372	-	-	-	-	-	-	372
	26. Lutte anti-érosive et restauration des sols dans les « Kaffo » (région Kayes, Arrondissement Oualia).	170	-	170	-	-	-	-	-	-	170
	27. Lutte anti-érosive et protection des berges du fleuve Sénegal à Samé Diougoma, Cercle Kayes.	170	-	170	-	-	-	-	-	-	170
TOTAL GENERAL		8.924	18.840	27.764	10.471	19.160	29.631	8.600	4.800	13.400	70.795

TABLEAUX

6 - MAURITANIE

(Coût en 1.000 \$ U.S)

DOMAINE	TITRE ET N° DES PROJETS	TRANCHE I			TRANCHE II			TRANCHE III			TOTAL
		Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	
RESSOURCES EN EAU	1. Réhabilitation des barrages dans les wilaya de l'Adrar et de l'Inchiri.	2.327	-	2.327	935	-	935	-	-	-	3.262
	2. Programme d'hydraulique villageoise dans la zone ouest.	3.012	3.176	6.188	-	-	-	-	-	-	6.188
	3. Programme d'hydraulique villageoise dans la zone du Fleuve.	-	-	-	-	-	-	2.565	-	2.565	2.565
SECURITE ALIMENTAIRE	4. Fonds de Sécurité Alimentaire.	-	-	-	4.074	-	4.074	-	-	-	4.074
	5. Unité Villageoise de Sécurité Alimentaire.	2.000	-	2.000	-	-	-	-	-	-	2.000
	6. Micro réalisation en milieu rural (construction de pistes rurales).	-	-	-	-	-	-	2.000	-	2.000	2.000
LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	7. Programme National d'Action pour la réduction de la consommation de bois de feu et diffusion de Foyers améliorés.	1.093	-	1.093	-	-	-	-	-	-	1.093
	TOTAL GENERAL	8.432	3.176	11.608	5.009	-	5.009	4.565	0	4.565	21.182

TABLEAU XI

7 - NIGER

(Coût en 1.000 \$ U.S)

DOMAINE	TITRE ET N° DES PROJETS	TRANCHE I			TRANCHE II			TRANCHE III			TOTAL
		Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	
<u>RESSOURCES EN EAU</u>	1. Mobilisation des eaux de ruissellement à des fins agricoles : ◆ Site de Toumbala ◆ Site de Kassama ◆ Site de Tahoua-Keita 2. Hydraulique Pastorale dans les départements de Tillabery Dosso, Maradi et Zinder.	1.169	-	1.169	-	-	-	-	-	-	1.169
		3.085	-	3.085	-	-	-	-	-	-	3.085
		296	-	296	-	-	-	-	-	-	296
		1.604	-	1.604	-	-	-	-	-	-	1.604
<u>SECURITE ALIMENTAIRE</u>	3. Fonds National de Sécurité Alimentaire. 4. Contribution aux programmes agricoles d'atténuation des crises alimentaires 5. Construction d'abattoirs à Tilagbery, Dosso, Agadez et Diffa	-	4.000	4.000	-	3.755	3.755	-	-	-	7.755
		8.532	-	8.532	6.649	-	6.649	-	-	-	15.181
		-	11.651	11.651	-	-	-	-	-	-	11.651
<u>LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION</u>	6. Protection verte des terroirs villageois : Aradi, Nouri Balawa, Koulounfardou, M'Guerirewa	-	-	-	320	-	320	-	-	-	320
TOTAL		14.831	15.651	30.482	6.969	3.755	10.724	-	-	-	41.206

TABLEAU XII

8 - SENEGAL

(Coût en 1.000 \$ U.S)

DOMAINES	TITRE ET N° DES PROJETS	TRANCHE I			TRANCHE II			TRANCHE III			TOTAL
		Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	
<u>RESSOURCES EN EAU</u>	1. Projet Intégré d'hydraulique villageoise. - Volet 2 : étude de réalisation de retenues collinaires. - Volet 4 : Appui à la maintenance. - Volet 1 : Création de nouveaux points d'eau. - Volet 3 : Renforcement et extension de réseaux AEP existants.	4.000	-	4.000	-	-	-	-	-	-	4.000
		1.700	-	1.700	-	-	-	-	-	-	1.700
		-	-	-	5.460	-	5.460	-	-	-	5.460
		-	1.752	1.752							1.752
<u>SECURITE ALIMENTAIRE</u>	2. Constitution de Stock National de Sécurité	1.506	-	1.506	-	-	-	-	-	-	1.506
	3. Fonds National de Sécurité Alimentaire.	-	4.000	4.000	-	3.755	3.755	-	-	-	7.755
	4. Extension et consolidation du Système d'Information sur les Marchés (SIM).	335	-	335	-	-	-	-	-	-	335
	5. Observatoire des zones et groupes à risque alimentaire.	346	-	346	-	-	-	-	-	-	346
	6. Projet d'aménagement et Gestion des terroirs pastoraux de la zone sylvo-pastorale	1.000	-	1.000	1.000	2.938	3.938	-	-	-	4.938
	7. Programme de généralisation des ressources fourragères	-	-	-	773	2.000	2.773	-	3.946	3.946	6.719

LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	8. Appui aux Communautés rurales pour la mise en œuvre des schémas directeurs d'aménagement des ressources forestières	-	-	-	-	-	-	3 000	4.550	7.550	7.550
	9. Protection des berges et fixation des dunes continentales dans la Vallée du Fleuve Sénégal	-	-	-	-	-	-	1 500	5.000	6.500	6.500
	10. Rationalisation de l'exploitation forestière dans les zones Est et Sud du Sénégal	-	-	-	1.000	1.700	2.700	-	-	-	2.700
TOTAL GENERAL		8.887	5.752	14.639	8.233	10.393	18.626	4.500	13.496	17.996	51.261

TABLEAU XIII

9 - TCHAD

(Coût en 1.000 \$ U.S)

DOMAINES	TITRE ET N° DES PROJETS	TRANCHE I			TRANCHE II			TRANCHE III			TOTAL
		Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	
RESSOURCES EN EAU	1. Projet de Développement Intégré : construction de 330 points d'eau avec action d'accompagnement dans le ouaddai géographique.	-	-	-	9.726	-	9.726				9.726
	2. Hydraulique villageoise et Pastorale (Préfecture du Kanem et du Batha).	-	-	-	-	-	-	6.676	-	6.676	6.676
	3. Equipement de la Direction du Génie Rural et de l'hydraulique agricole en matériels de terrassement et de fonçage.	-	8.200	8.200	-	-	-	-	-	-	8.200
	4. Elaboration du schéma Directeur de mise en valeur des ressources en eau.	2.332	-	2.332	-	-	-	-	-	-	2.332
	5. Puits maraîchers de grand diamètre le long du chari et du Logone.	1.600	-	1.600	-	-	-	-	-	-	1.600
	6. Construction de petits barrages dans le ouaddai géographique, le Guera et le Batha.	-	1.200	1.200	-	-	-	-	-	-	1.200
SOUS TOTAL		3.932	9.400	13.332	9.726	0	9.726	6.676	-	6.676	29.734

DOMAINES	TITRE ET N° DES PROJETS	TRANCHE I			TRANCHE II			TRANCHE III			TOTAL
		Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	Subv.	Prêt	Total	
II – SECURITE ALIMENTAIRE	7. Développement de l'Elevage camelin en zone aride					3.270	3.270				3.270
	8. Recensement des effectifs du cheptel national et enquêtes sur la productivité du bétail	3.000	-	3.000							3.000
	9. Développement de la statistique agricole avec création des antennes régionales							7.600		7.600	7.600
	10. Amélioration de la productivité des vaccins et renforcement des activités de recherche et diagnostic	-	2.182	2.182	-	-	-	-	-	-	2.182
	11. Programme de Développement des Animaux à Cycle Court PADAC)	-	-	-	-	-	-	-	7.202	7.202	7.202
	12. Stock national de sécurité alimentaire	-	-	-	9.201	-	9.201	-	-	-	9.201
	S/Total	3.000	2.182	5.182	9.201	3.270	12.471	7.600	7.202	14.802	32.455

III – LUTTE CONTRE LA DESER- TIFICATION	13. Programme sahélien de semences forestières				1.664	1.664				1.664
	14. Aménagement de la forêt de Milezi	192		192						192
	15. Ceinture verte autour des villes du Sahel tchadien				3.247	3.247				3.247
	16. Protection de Faya Largeau contre l'ensablement	142		142						142
	17. Lutte contre l'ensablement et le ravinement dans le Kanem	1.184		1.184						1.184
	18. Gestion et exploitation de commiphoraire de la préfecture de Biltine		1.620	1.620						1.620
	S/Total	1.518	1.620	3.138	0	4.911	4.911	0	0	8.049
	TOTAL GENERAL	8.450	13.202	21.652	18.927	8.181	27.108	14.276	7.202	21.478

**XIV – TABLEAU RECAPITULATIF DU COUT GLOBAL DU PROGRAMME
PAR PAYS ET PAR DOMAINE (\$ 000 US)**

P A Y S	D O M A I N E S						Total (\$ 000 US)
	Ressources en Eau	Sécurité Alimentaire	Lutte contre la Désertification	Protection des Végétaux	Formation		
Burkina Faso	25.620	32.333	-	-	-	-	57.953
Cap-Vert	6.332	7.755	-	-	-	-	14.087
Gambie	17.040	12.000	-	-	-	-	29.040
Guinée-Bissau	6.295	9.218	-	-	-	-	70.795
Mali	38.815	28.098	3.002	-	-	-	75.275
Mauritanie	12.015	8.074	1.093	-	-	-	21.182
Niger	6.154	34.587	320	-	-	-	41.061
Sénégal	12.912	21.600	16.650	-	-	-	51.162
Tchad	29.734	32.455	8.049	-	-	-	70.238
Régional	24.000	13.360	10.870	8.644	3.214	3.214	60.088
TOTAL	178.917	199.480	39.984	8.644			431.169